

Contrat Local d'Education Artistique et Culturelle à Rouen

1) Bilan chiffré de la sélection CLEAC 2010/2011

ACTIONS ÉCRITES

98 inscriptions enregistrées, 40 classes retenues pour 7 types d'action proposés :

- *Une journée au théâtre* (Théâtre des Deux Rives) : 24 inscriptions pour 4 classes retenues (du CE2 au CM2)
- *Découvrir et s'approprier une discipline artistique : la danse* (Chapelle Saint-Louis) : 7 inscriptions pour 3 classes retenues
- *Découvrir et s'approprier une discipline artistique : théâtre d'objets et marionnette* (Chapelle Saint-Louis) : 12 inscriptions pour 3 classes retenues
- *Autour de l'œuvre de Quentin Blake* (Bibliothèques) : 8 inscriptions pour 2 classes CP ou CE1 retenues
- *Autour du traité de navigation de Jean-Baptiste Denoville* (Bibliothèques) : 1 inscription pour 1 classe de CM2 retenue
- *Autour du Livre des Fontaines de Jacques Le Lieur* (Bibliothèques) : 1 inscription pour 1 classe de CE2 retenue
- *Rouen, ville aux trésors* (Musées, Muséum, Rouen ville d'art et d'histoire) : 44 inscriptions pour 26 classes de la maternelle au CM2 retenues

Répartition territoriale :

- 9 classes circonscription Rouen Nord (dont 5 classes REP Nord)
- 24 classes circonscription Rouen Centre
- 7 classes circonscription Rouen Sud (REP Sud)

Maternelle : 13 classes

Elémentaire : 27 classes

Soit 1084 élèves.

PROJETS À ÉCRIRE

29 inscriptions ont été enregistrées, 15 projets (16 classes) ont été retenus.

4 projets patrimoine dont :

- 3 « Adoptez un jardin »
- 1 « Voyages en Ville »

11 projets artistiques dont :

- danse : 4
- arts visuels : 4
- musique : 2
- théâtre : 1

Répartition territoriale :

- 7 classes circonscription Rouen Nord (dont 4 classes REP Nord)
- 8 classes circonscription Rouen Centre
- 1 classe circonscription Rouen Sud (REP Sud)

Maternelle : 3 classes

Elémentaire : 13 classes

Soit 390 élèves

RÉSIDENCE D'ACTION CULTURELLE

Le projet choisi : Laurence Garcette (photographe) et le projet « Cours d'école ».

La résidence s'est déroulée au sein du groupe scolaire Debussy (REP Nord).

Maternelle : 3 classes

Elémentaire : 6 classes

Soit 209 élèves.

Au total, 65 classes (1683 élèves) ont participé au CLEAC en 2010/2011.

2) Valorisation du CLEAC 2010/2011

Les temps de valorisation seront organisés dans le cadre de Récrés d'Eté, du 8 au 16 juin 2011, et prendront 2 formes :

- une exposition à l'Hôtel de Ville pendant la durée de Récrés d'Eté
- une journée de représentations au Centre Dramatique Régional/ Théâtre des deux Rives le 14 juin.

3) Le CLEAC 2011/2012

a) Un dispositif qui prend de l'ampleur

- un plus grand nombre de classes qui pourront potentiellement bénéficier du CLEAC : 109 (65 en 2010/2011)
- 12 actions écrites proposées (7 en 2010/2011) et dans des domaines artistiques et culturels riches et variés, grâce notamment à la participation des établissements culturels municipaux
- 5 animations pédagogiques de 3 heures proposées en octobre 2011 aux enseignants du premier degré de la ville de Rouen. Ces temps de formation porteront sur les pratiques artistiques suivantes : musique (orgue), danse, patrimoine, art contemporain et théâtre.

b) Modalités de mise en oeuvre

- Les actions écrites :

Un appel à projets a été diffusé auprès des structures et associations culturelles basées sur le territoire rouennais ainsi qu'aux structures et associations à rayonnement régional.

De plus, il a été demandé aux établissements culturels municipaux de participer au CLEAC et de proposer des actions intégrées à leur programme d'actions culturelles et donc à leur budget.

- Les projets à écrire :

La création de l'action « Chorale à l'école » (parmi les projets à écrire dans le cadre d'un dispositif), extension du dispositif « Musique à l'école », a eu pour conséquence la modification des deux catégories de projets à écrire proposées :

En 2010/2011 : projets à écrire patrimoniaux / projets à écrire artistiques

En 2011/2012 : projets à écrire dans le cadre d'un dispositif / projets à écrire ouverts.

Pour les projets à écrire sans le cadre d'un dispositif, l'enseignant doit écrire un projet tout en respectant un cahier des charges donné.

Pour les projets à écrire ouverts, les propositions sont faites par les enseignants qui choisissent le domaine artistique et l'intervenant.

- La résidence d'action culturelle :

Afin de pallier le faible taux de réponse des écoles en 2010/2011, la sélection de la résidence 2011/ 2012 a nécessité une préparation en amont et en plusieurs étapes :

1) Choix d'un domaine artistique par le comité technique après étude des demandes des classes pour 2010/2011 : le théâtre.

2) Une consultation envoyée aux écoles et relayée par les partenaires sur le terrain afin de bien faire connaître ce qu'est une résidence, d'apprécier la motivation des écoles et les projets à développer à l'intérieur d'une résidence.

3) Sélection de l'école (groupement scolaire Jules ferry). Deux représentants de l'école sélectionnée ont été associés aux étapes de sélection de l'artiste.

4) Un appel à projets artistiques diffusé auprès des compagnies de théâtre soutenues par la Ville.

5) Pré-sélection de deux compagnies (Caliband Théâtre et la Magouille).

6) Rencontres avec les compagnies pré-sélectionnées (en cours).

7) Sélection de la compagnie début juin.

c) Partenaires

En plus des partenaires présents depuis la première année du CLEAC (Drac Haute-Normandie, Inspection Académique de Seine-Maritime, REP Nord, Ville de Rouen : DTE et DDC), le REP Sud a souhaité intégrer le comité de pilotage et le comité technique.

d) Budget

Rappel budget 2010/2011 :

Actions écrites : 10.000 €

Projets à écrire : 15.000 €

Résidence : 6.000 €

Répartition des financements en 2010/2011 :

- Ville de ROUEN (DTE, DDC).....16.000 €

- D.R.A.C..... . 6.000 €

- Inspection Académique 6.000 €

- R.E.P. de ROUEN Nord3.000 €

TOTAL T.T.C.31.000 €

2011/2012 :

-Budget des actions :

Actions écrites : 17.810 € (dont 2.000 € pour le transport des classes et 17.810 € : coût des actions portées par les structures municipales)

Projets à écrire : 25.000 €

Résidence : 6.000 €

Formation : 2.000 €

Répartition des financements en 2010/2011 :

- Ville de ROUEN (DTE, DDC, Etablissements culturels).....35.810 €

- D.R.A.C 6.000 €

- Inspection Académique 6.000 €

- R.E.P. de ROUEN Nord3.000 €

TOTAL T.T.C.50.810 €